



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PIZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 20 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 24/01/2025

L.C.R.

Echéance le : 28/02/2025

Magasinier :

EQUIPE NUIT

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

Magasinier :		EQUIPE NOU		TVA : 11,25%													
N° Document 4990090		N° Client 0165285		Votre Commande		Marque		V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande 5734481			
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T		Prix unitaire hors taxe €		Remise %		Prix unitaire net hors taxe €		Montant €	
** E 5734481 DU 24/01/2025 **																	
FORD FOCUS Clipper 1.6 16V - DK014BX																	
CORROIE MICRO V AM				SCHFB6EPK1042		1,00		4		28,51		50,00		14,25		14,25	
----- SOUS-TOTAL PIECES -----																	
14,25																	
CHER CLIENT																	
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.																	
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS																	
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.																	
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT																	

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 4990090 N° Client 0165285 N° Commande 5734481

Echéance le : 28/02/2025

24/01/2025 17,10



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 (quarante) euros pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.